

APPEL A CANDIDATURE – VILLE DE BINCHE

POUR LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE HANDICAPEE

Ce conseil a pour mission d'écouter, de comprendre et de prendre en considération les préoccupations, les aspirations et les droits de la personne handicapée afin d'améliorer sa qualité de vie et d'assurer une meilleure harmonisation sociale.

Qui peut en faire partie ?

- Les personnes touchées par un handicap
- Les parents d'une personne handicapée
- Les personnes qui exercent une activité professionnelle principale au bénéfice des personnes handicapées
- Être domicilié(e) sur l'entité de Binche
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Ne pas exercer de mandat politique

POUR LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

Ce conseil a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.

Qui peut en faire partie ?

- Les personnes âgées de 55 ans et plus
- Être domicilié(e) sur l'entité de Binche
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Ne pas exercer de mandat politique

Intéressé(e)s ? Envoyez votre candidature et lettre de motivation pour le **mardi 30 avril au plus tard** par mail à alexis.genicot@binche.be ou par courrier (date de la poste faisant foi), à Administration communale de Binche, Service des Affaires sociales, 14 rue Saint-Paul, 7130 Binche.

Attention : les candidat(e)s doivent mentionner leur nom, prénom et domicile ainsi que leur motivation, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association œuvrant dans le domaine de la personne âgée ou handicapée, sous peine d'irrecevabilité.

Infos : Service du Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Binche
064/23 63 30 ou 0498/93.28.16 - alexis.genicot@binche.be.